

4 février 2014

Madame, Monsieur,

Malgré mes démarches claires et nettes pour éviter l'installation d'un compteur intelligent où je réside (2 lettres recommandées à HQ, lettres à mon député Jean-François Lisée, à la ministre de l'énergie, affiches sur mon compteur et devant mon domicile bien visibles, j'ai pris des photos pour preuves) un employé de CapGemini a tout de même changé mon compteur mécanique pour un compteur intelligent pendant mon absence. Quand je suis revenue, j'ai constaté que l'employé avait laissé mon affiche arrachée par terre. De plus, aucun dépliant n'a été laissé aux personnes habitant dans ma rue afin de leur signaler le changement de compteur.

Je m'inquiète quant aux risques réels pour ma santé et celle de mes enfants ainsi que de l'accessibilité à mes informations personnelles via ce compteur qui pourront éventuellement être communiquées à n'importe quelle compagnie.

Cette façon de procéder en nous imposant des équipements, en outrepassant notre refus et en ne proposant pas de solution de rechange gratuite est indigne d'une société d'état que de plus, nous finançons en plus.

Je vous fais part de 3 requêtes :

_Imposer à HQ un moratoire immédiat à l'installation de tout compteur émetteur de radiofréquences (1è ou 2è générations, phases 1, 2 ou 3).

_ Qu'une commission d'enquête itinérante, publique et transparente, composée de manière paritaire, soit créée, sous l'égide du Bureau d'Audience Publiques en Environnement (BAPE), afin de bien évaluer le projet dans son ensemble.

_Qu'elle exige d' HQ qu'elle accorde à tout abonné, sans frais supplémentaires, le maintien du compteur analogique ou le remplacement rapide de tout compteur émetteur de radiofréquences (1è et 2è générations) déjà installé par un compteur analogique n'émettant aucune radiofréquence.

Bien à vous.

Marie Amoros